

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Bassée-Montois

Le journal d'information



Pascal Camuset
Peintre de l'instant



Bilan 2024
& Projets 2025
www.cc-basseemontois.fr

Édito



Une communauté de communes au service de tous

Dans un monde en perpétuelle évolution, notre Communauté de communes, forte de ses 23 000 habitants, incarne une dynamique collective tournée vers l'avenir. Ce territoire, riche de ses talents, de ses paysages et de son potentiel humain, s'appuie sur une organisation solide pour répondre aux besoins de chacun, à chaque étape de la vie.

La petite enfance est au cœur de nos priorités. Crèches, relai petite enfance, actions de soutien à la parentalité : tout est mis en œuvre pour offrir aux familles des services de qualité, de proximité, adaptés à leurs réalités.

Pour faire vivre ces ambitions, les finances de notre intercommunalité sont gérées avec rigueur et transparence. Chaque euro investi est pensé au service du bien commun, dans un souci d'efficacité et de responsabilité.

Le développement de notre territoire passe également par une économie locale forte et un tourisme valorisé. Accompagnement des entreprises, soutien à l'emploi, promotion de nos atouts naturels et culturels : nous agissons pour une attractivité durable et partagée.

Parce que le cadre de vie est un levier majeur d'épanouissement, notre action s'étend à l'aménagement de l'espace et à l'urbanisme concerté. Concevoir des projets harmonieux, respectueux de l'environnement et des habitants, c'est préparer l'avenir avec ambition et bon sens.

La mobilité représente également un enjeu essentiel. Développer des solutions de transport adaptées, durables, accessibles à tous, c'est faciliter le quotidien tout en préservant notre planète.

Les jeunes et le sport trouvent aussi leur place dans notre action. Espaces de loisirs, activités éducatives, soutien à la vie associative : nous croyons en la jeunesse et en sa capacité à construire un avenir solidaire.

Notre territoire s'engage pleinement dans la transition énergétique, avec des actions concrètes pour réduire notre empreinte carbone, favoriser les énergies renouvelables et accompagner la rénovation énergétique.

Enfin, à travers une riche offre d'animations et de services, nous cultivons le lien social, la culture, la convivialité. Parce que vivre ici, c'est aussi partager, créer et se rencontrer.

Cette Communauté de communes, c'est vous, c'est nous, c'est un projet commun, porté par des élus engagés et des agents mobilisés. Ensemble, faisons vivre notre territoire, avec exigence et enthousiasme !

Le Président
Roger DENORMANDIE

Sommaire

06



Petite enfance

11



Attractivité et aménagement de l'espace

08



Finances, développement économique et touristique

17



Jeunesse, sports, SPANC et transition énergétique

15



Mobilité et désenclavement

21



Bâtiments et travaux

22



Bien-vivre et services en Bassée-Montois

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

42 COMMUNES / 23 105 HABITANTS / 422 KM²

Créée le 1^{er} janvier 2014 suite à la fusion de la Communauté de communes de la Bassée et de la Communauté de communes du Montois.

La Communauté de communes Bassée-Montois voit ses compétences s'élargir au fil du temps.

Plus d'informations sur www.cc-basseemontois.fr.

ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Cinéma Le Renaissance
- Gymnases (Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, Gouaix).
- Salle polyvalente intercommunale de Fontaine-Fourches
- Musée du Montois
- Futur pôle culturel / Église de Dontilly
- Événements culturels et sportifs
- Mini-stages, séjours
- Soutien aux associations

ENVIRONNEMENT

- Plan Climat Air Energie Territorial
- Future Maison de la Nature
- Natura 2000

GESTION DES DÉCHETS

- SMETOM-GEOODE
- SIRMOTOM

EAU ASSAINISSEMENT

- Assainissement non collectif
- Eau potable (S2E77)
- Prévention des inondations

URBANISME

- Service d'instruction mutualisé
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
- Schéma de Cohérence Territoriale
- Habitat

TOURISME

- Bureau d'information touristique
- Randonnées
- Future Maison des Promenades

Provins

CINEMA LE RENAISSANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Bassée-Montois

PETITE ENFANCE

- Relai Petite Enfance
- Crèches

LOGEMENT CADRE DE VIE

- Futures maisons pour personnes âgées

SANTÉ

- Espace de santé

TRANSPORT

- Transport à la demande
- Lignes régulières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Zones d'activités économiques
- Aménagements portuaires
- Aides aux entreprises
- Suivi des grands projets de Seine (Mise à grand gabarit)

Nogent-sur-Seine

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Montereau-Fault-Yonne

Sens

Les Services de la Communauté de communes

ACCUEIL

01.60.67.09.10
contact@cc-basseemontois.fr

•••

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directrice : Virginie CLAUDE-MORIZE
> 01.60.67.09.11

PÔLE FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Responsable : Sandra VIANA
> 01.60.67.76.98

PÔLE MARCHÉS, SPANC, TRANSPORTS

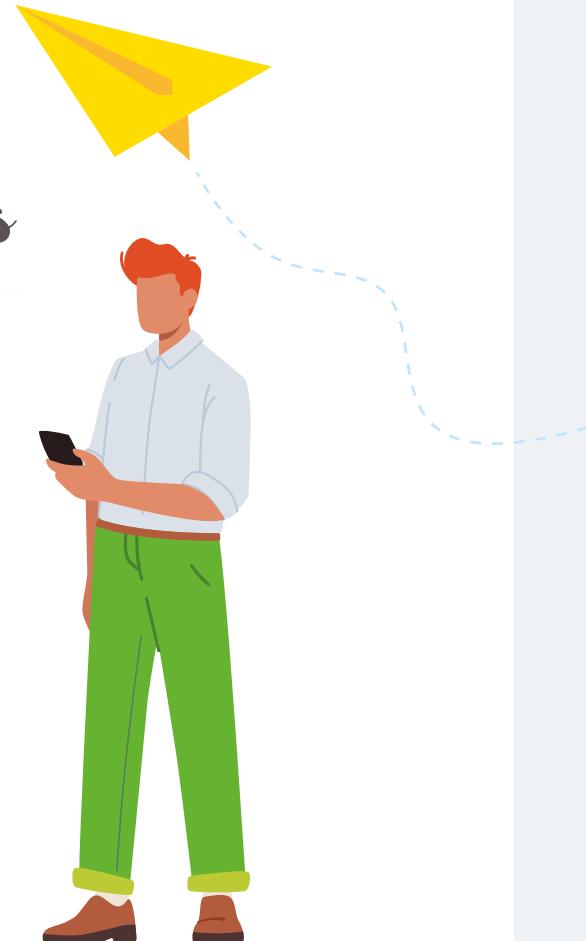
Responsable : Magalie PELLETIER
> 01.60.67.76.96

PÔLE DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATION, TOURISME

Responsable : Fabienne OUDOT
> 01.60.67.04.44

PÔLE JEUNESSE, SPORTS ET ÉQUIPEMENTS

Responsable : Sara BEAUV AIS
> 01.60.67.09.13



SERVICE URBANISME, FONCIER, AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Responsable : Bénédicte MONTOUX
> 01.60.52.09.81
urba@cc-basseemontois.fr

SERVICE PETITE ENFANCE RPE - RELAIS PETITE ENFANCE

Antenne de Bray-sur-Seine
> 06.33.06.80.58 / > 01.60.58.89.69
rpedebray@cc-basseemontois.fr
Permanences téléphoniques :
Lundi et mardi de 14h à 17h

Antenne de Donnemarie-Dontilly
> 06.76.63.56.65 / > 01.85.60.86.01
rpedespetitspas@cc-basseemontois.fr
Permanences téléphoniques :
Mercredi et vendredi de 14h à 17h

Petite enfance



par ROGER
DENORMANDIE

LE RELAI PETITE ENFANCE ITINÉRANT SE REND AU PLUS PROCHE DES ASSISTANTES MATERNELLES ET DES FAMILLES

Pour faciliter l'exercice de leur métier et leur professionnalisation, le relai accompagne quotidiennement les assistantes maternelles. Ainsi, des modules de formation continue et des temps de réflexion sur leurs pratiques professionnelles leur ont été proposés.



Être à l'écoute et répondre à la demande des parents à la recherche d'un mode de garde ou sur les questions des droits et devoirs des employeurs et des assistantes maternelles, faciliter la relation parents/professionnelles et enfin porter attention à l'amélioration de la qualité de l'accueil demeurent des missions prioritaires pour le relai.

Le nombre d'assistantes maternelles agréées continue de baisser tandis qu'augmente l'âge de celles en exercice, ces tendances s'observent nationalement.

En 2024, 113 assistantes maternelles agréées sur la Communauté de communes Bassée-Montois ont accueilli des enfants à leur domicile :

- **56 assistantes maternelles sur l'antenne du RPE de Bray-sur-Seine**
- **57 assistantes maternelles sur l'antenne du RPE de Donnemarie-Dontilly**

7136 participations aux 320 ateliers «P'tits matins du Relai», Lecture à haute voix, Motricité libre, «Chantons, dansons, jouons», «le Relai en balade», «Alimentation à la ferme de Toussacq», «Manipulations et transvasements», soit 5220 présences d'enfants et 1916 présences d'assistantes maternelles.

Le Relai Petite Enfance se déplace dans 11 communes sur 12 jours pour constituer un cycle qui se répète tout au long de l'année (hors vacances scolaires). Les mairies mettent à disposition du RPE une salle communale où sont réalisés des ateliers de motricité, yoga/relaxation, d'éveil artistique et bien d'autres. Le RPE organise aussi la venue de spectacles vivants ainsi que des conférences et ciné-débats. Nous proposons des visites et sorties que nous avons diversifiées grâce à nos différents partenariats : illuminations de Noël, sorties à la ferme, pique-niques, balade contée, ... sur différentes communes.



Atelier «Alimentation à la ferme de Toussacq»



Spectacle «DE-LI-CIEUX ! Pièce pour 20 convives»

Le relai a reconduit l'action «On joue tous ensemble en Bassée-Montois», journée intergénérationnelle, conviviale et ludique sur le thème du jeu qui a rassemblé d'encore plus nombreux acteurs du territoire que l'an dernier. Le public était une nouvelle fois au rendez-vous. Cela nous encourage à poursuivre cette belle aventure en 2025, avec le même enthousiasme et la belle énergie des anciens et nouveaux partenaires.

En octobre 2024, les assistantes maternelles et les enfants ont assisté au spectacle «Sur le dos d'une souris» à Donnemarie-Dontilly, conçu et joué par la conteuse Cécile BERGAMÉ également autrice de nombreux ouvrages de littérature jeunesse.

Un ciné-débat a réuni en novembre les professionnels de la petite enfance et les parents autour de la difficile question des violences éducatives. Les débats ont été animés et riches d'enseignements.

En 2024, le RPE a rejoint le dispositif national de la Semaine de la petite enfance et a coordonné la communication de l'ensemble des structures du territoire participant à l'action. Nous avons emmené les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles dans l'univers théâtral d'Anne-Marie MARQUES avec le spectacle «DE-LI-CIEUX ! Pièce pour 20 convives». Audrey MARECHAL les a conduits sur le doux chemin du yoga et de la relaxation.

Nous reconduisons notre implication pour 2025, sur le thème «Encore ! Jouer à l'infini».



On joue tous ensemble en Bassée-Montois 2024

En décembre 2024, à la suite de notre visite du village de Vimpelles, paré de ses décorations et illuminations de Noël, nous avons été reçus à la salle des fêtes par Madame le Maire, Nadine DELATTRE. Nous la remercions encore pour son chaleureux accueil.



De gauche à droite
Carine GROSBOIS-LOPEZ, Nathalie DUMAND, Isaline BAZINE

Contacts



Relai Petite Enfance

RPE - Antenne de Bray-sur-Seine
Animatrice : Isaline BAZINE

Maison des Associations
01.60.58.89.69 / 06.33.06.80.58
rpedebray@cc-basseemontois.fr

Assistante Petite enfance sur les 2 antennes :
Nathalie DUMAND

RPE - Antenne de Donnemarie-Dontilly
Animatrice : Carine GROSBOIS-LOPEZ

1 bis, impasse Saint-Martin
77520 Donnemarie-Dontilly
01.85.60.86.01 / 06.76.63.56.65
rpedespetitspas@cc-basseemontois.fr



Structures d'accueils collectifs du territoire

Crèche de Donnemarie-Dontilly
«La bulle aux papillons» / 30 places
1 bis, impasse Saint-Martin,
77520 Donnemarie-Dontilly
01.85.60.86.00 / 07.85.95.16.52
donnemarie@lpcr.fr
www.lpcr.fr

Crèche de Bray-sur-Seine
«Milmouch» / 32 places
75, rue Simone Veil,
77480 Bray-sur-Seine
06.14.78.50.39
afrbassee.milmouch@gmail.com
www.afrbasseeilmouch.wixsite.com/enfantsparents

Micro-crèche à Grisy-sur-Seine
«Notre Nid Douillet» / 9 places
17 bis, grande rue,
77480 Grisy-sur-Seine
07.48.65.98.50
notre-nid-douillet@mailo.com
<https://notreniddouillet.webflow.io>

Finances, développement économique et touristique



par SANDRINE SOSINSKI



BILAN FINANCES

En 2024, le budget prévisionnel de la Communauté de communes a été voté le 4 avril. En fonctionnement, les recettes ont été prévues à hauteur de 11389641€ et les dépenses pour 8488455€. En investissement, les dépenses et recettes ont été votées de façon équilibrée à hauteur de 4822204€. Voici un point sur la réalisation du budget 2024 avec les principales dépenses et recettes.

0%

d'augmentation sur les taux de fiscalités intercommunales



DÉPENSES

FONCTIONNEMENT



RECETTES

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENTS



INVESTISSEMENTS



*PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des cellules économiques dans l'ancienne surface commerciale de Mousseaux-les-Bray

La Communauté de communes a acquis une ancienne surface commerciale à Mousseaux-les-Bray qu'elle s'attache aujourd'hui à réhabiliter afin de pouvoir y accueillir de l'activité économique. Une clinique vétérinaire a déjà pu se développer et un cabinet de kinésithérapie viendra s'installer dès que les travaux de réhabilitation seront terminés afin de proposer une offre de soins répondant aux besoins de notre population. Une cellule de 120 m² environ reste encore disponible pour le développement d'un projet économique.

Plus de renseignements au :
01.60.67.09.10



Vue projetée du bâtiment

Partenariat renouvelé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Le partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a été renouvelé pour 2024-2025 afin de poursuivre le plan d'actions engagé entre nos structures dans l'accompagnement des porteurs de projets artisanaux, pour leur installation, leur développement, mais aussi pour les transmissions-reprises d'entreprises.

Si vous souhaitez bénéficier de ces services personnalisés, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre correspondant local de la Chambre des Métiers :

Nicolas FOQUIAU
01.64.79.26.43 - 06.02.06.71.57
nicolas.fouquau@cma-idf.fr



Signature du partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat



Futur projet portuaire de Bray-Jaulnes

Sans attendre la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, la Communauté de communes travaille, avec ses partenaires locaux et nationaux, au développement d'un nouveau projet portuaire en connexion directe avec la ZAC du Parc d'activités de Choyau. Ce projet permettra de positionner Bray-sur-Seine comme un pôle éco-portuaire structurant. En ce sens, la Communauté de communes peut s'appuyer sur la mise à disposition de l'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour mener l'étude de développement portuaire qui nous permettra d'engager les futures étapes opérationnelles de ce projet.

An illustration of two women in professional attire standing at a long table, engaged in a conversation. There are several chairs around the table, and the background is a solid orange color.

LES FORUMS DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Vous cherchez un emploi, une offre de formation ou d'alternance ?

Deux forums se tiennent chaque année l'un à Bray-sur-Seine et l'autre à Donnemarie-Dontilly.

Rendez-vous pour les prochaines éditions !

PRÊT D'HONNEUR À TAUX 0%, EXPERTISE, ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRENEURS DU SUD SEINE-ET-MARNE

La Communauté de communes Bassée-Montois s'est engagée dans une politique de soutien à l'entrepreneuriat, en adhérant à la plateforme locale Initiative France, « Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne ».

En 2024, sur le territoire ce sont 7 entrepreneurs qui ont bénéficié du prêt d'honneur à 0 %, ce qui correspond à 22 emplois créés et/ou maintenus.

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise sur le territoire ?



Rapprochez-vous de :
Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne
Centre d'affaires H CENTER
11, rue Benjamin Franklin,
77 000 LA ROCHELLE
01.64.38.96.85
plateforme@initiative-mvs-sud77.fr
www.initiative-mvs-sud77.fr

ZAC du parc d'activités de Choyau à Jaulnes : des terrains encore disponibles

Le parc d'activités de Choyau ouvre ses portes à tous les porteurs de projet qui souhaitent développer une activité artisanale, industrielle ou de service aux côtés des activités économiques déjà présentes sur le territoire. Ce parc d'activité bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'un positionnement stratégique : la proximité de l'A5 en facilite son accès et l'axe Seine favorise le développement du transport de marchandises par la présence de son port fluvial. Un tarif compétitif vient compléter son atout.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

UN VÉHICULE PUBLICITAIRE DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

Depuis quelques mois maintenant, une voiture électrique aux cotés colorés de panneaux publicitaires sillonne le territoire Bassée-Montois. Ce projet a pu émerger grâce aux commerçants, artisans et entreprises locales qui souhaitaient paraître sur le véhicule, moyennant finances. Le véhicule est payé par la publicité et mis à disposition de la Communauté de communes pour une durée de 2 ans en vue d'accomplir ses différentes missions.

Un grand merci à nos commerçants, artisans et entreprises locales qui ont joué le jeu !



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

BILAN DE LA SAISON

La saison touristique 2024, année des Jeux olympiques et paralympiques, a été marquée par une bonne fréquentation au bureau d'information touristique de Bray-sur-Seine, avec plus de 1300 visiteurs, dont 140 étrangers.

Pour la première fois, une boutique test a été lancée, proposant des produits locaux et des livres touristiques. Les visites guidées de Bray-sur-Seine (plus de 200 participants), proposées bénévolement par M. DEVRINE, ainsi que le jeu de piste conçu avec Franck MANESSIER, agent d'accueil du bureau, ont rencontré un grand succès.

En novembre, une visite supplémentaire a été organisée pour un club de randonnées. Nous remercions M. DEVRINE pour sa disponibilité.

Si vous souhaitez vous aussi faire découvrir votre commune et les pépites du territoire, contactez-nous !



Bureau d'information touristique à proximité du port de Bray-sur-Seine

BASSEE-MONTOIS, L'ÎLE-DE-FRANCE AU NATUREL !



Dans le cadre de la promotion du tourisme sur le territoire Bassée-Montois, une vidéo de présentation a été réalisée par la Communauté de communes avec le financement de l'État au travers du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

Rendez-vous dès maintenant sur notre site internet pour la découvrir !

ACTUALITÉS SUR LA TAXE DE SÉJOUR 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 2% au lieu de 1%.

Pour rappel, vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et les modalités qui s'appliquent sur notre plateforme :

<https://basseemontois.taxesejour.fr/>

Bénéficiaires des taxes additionnelles applicables en Bassée-Montois :

10%
Seine & Marne
LE DÉPARTEMENT

15%
Société des Grands Projets

200%
Île-de-France mobilités

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LA BASSÉE (AGRENABA)

Le partenariat avec l'Association de gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée se poursuit.

La Communauté de communes a signé une convention opérationnelle avec l'AGRENABA afin de valoriser le parcours de randonnées « Luisetaines, le marais de l'Auxence », situé sur les communes de Luisetaines, Paroy, Thénisy et Sigy.

L'objectif est d'animer ce parcours par des panneaux d'information présentant les richesses du territoire. La recherche bibliographique, la réflexion, la validation des thématiques et contenus, la validation de la localisation et du mobilier des panneaux ont été validés en 2024. En 2025, la conception, la création puis la pose des panneaux débuteront.



Attractivité et aménagement de l'espace



par XAVIER LAMOTTE



UNE ANNÉE 2024 MARQUÉE PAR UN TRAVAIL DE FINALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – HABITAT (PLUi-H)



Le Projet d'aménagement et de développement durables a été traduit en outils réglementaires (plans de zonage, règlement, orientations d'aménagement...), en coopération avec les élus, les services de la Communauté de communes et certains partenaires.

Ce travail collaboratif a permis de soumettre l'ensemble du dossier à l'enquête publique du 2 décembre 2024 au 10 janvier 2025, durant laquelle chacun a pu s'exprimer. Une réunion publique d'information et d'échange avec la Commission d'enquête a eu lieu le 17 décembre 2024.

Une année 2025 marquée par l'approbation du PLUi-H

À l'issue de l'enquête, la Commission a remis son rapport et ses conclusions à la Communauté de communes.

Au vu de l'enquête, des ajustements ont été apportés au projet et devront être approuvés lors d'un prochain Conseil communautaire.

Le dossier finalisé et opposable sera disponible en ligne et consultable au siège de la Communauté de communes suite à l'approbation.

Le rapport d'enquête publique est tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et est également consultable sur :
www.registre-numerique.fr/elaboration-pluih-bassee-montois

Plus d'informations sur notre site internet ou à l'adresse mail :
pluih@cc-basseemontois.fr



Réunion publique d'information du 17 décembre 2024

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, LES COMMUNES DE BRAY-SUR-SEINE ET DONNEMARIE-DONTILLY VOUS ACCOMPAGNEZ POUR RÉALISER LES PROJETS D'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT !

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », et de sa politique de l'habitat, la Communauté de communes Bassée-Montois, les communes de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly ont décidé de mettre en œuvre une Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) mutualisée sur les deux villes centre, à partir de la fin 2024 et pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif a pour objet la réhabilitation du parc immobilier privé ancien ainsi que l'amélioration de la qualité et du confort des logements.

Ce vaste programme soutenu par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) permet de proposer, au sein d'un périmètre défini, des moyens d'accompagnement renforcés aux propriétaires occupants et bailleurs, sous certaines conditions, pour les aider à réaliser leurs projets de travaux de rénovation avec un appui administratif et technique, totalement pris en charge par les collectivités : travaux d'amélioration énergétique, travaux liés à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap, la rénovation de logements dégradés.

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et solliciter les aides auxquelles vous pouvez être éligibles, nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe CITÉMÉTRIE, missionnée par nos soins pour animer le dispositif :

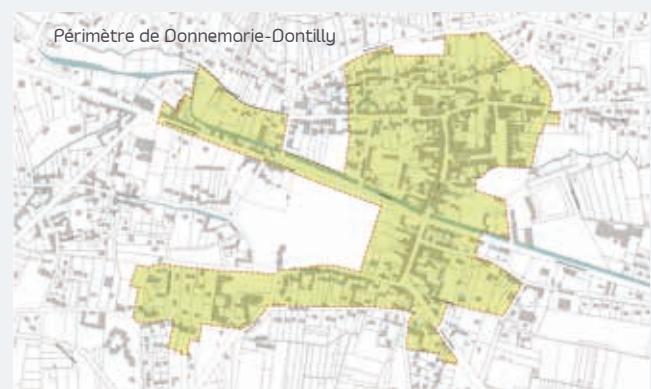
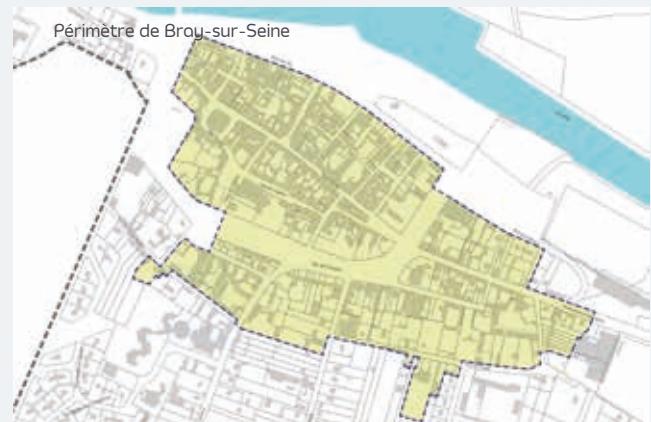
CITÉMÉTRIE
L'HABITAT SUR MESURE

01.84.83.15.58

Du lundi au vendredi

9 h - 12h30 et 14h - 17h30

opah-pvd-basseemontois@citemetrie.fr



QUAND FAIRE APPEL À UN ARCHITECTE ?

Wous projetez des travaux soumis à autorisation d'urbanisme ? En cas de déclaration préalable, la signature d'un architecte n'est pas obligatoire. Pour un permis de construire, plusieurs situations existent.

REOURS NON OBLIGATOIRE :

- Pour les particuliers construisant moins de 150 m² de surface de plancher ;
- Pour les exploitants agricoles réalisant ou modifiant une construction pour lui-même, si l'emprise au sol et la surface de plancher n'excèdent pas 800 m².

REOURS OBLIGATOIRE :

- Pour toute personne morale (entreprise, collectivité...) ;
- Pour les particuliers ayant un projet dépassant les 150 m² (extension ou construction) ;
- Pour les exploitants agricoles si le projet dépasse 800 m².



Attention, non obligatoire ne signifie pas non nécessaire. L'obligation ne vaut que pour une autorisation d'urbanisme.

Un architecte peut vous conseiller, réaliser les plans, vous aider dans vos démarches administratives et coordonner les artisans pour la réalisation des travaux.



AFFICHAGE PUBLICITAIRE EXTÉRIEUR

Selon le code de l'Environnement, la publicité extérieure désigne toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention, sous la forme de panneaux publicitaires, d'enseignes ou encore de publicités affichées dans les lieux publics.

Une loi de 1979 a instauré une réglementation d'ensemble mais face à la pression publicitaire liée à l'évolution de l'urbanisation ainsi qu'au développement de nouveaux dispositifs, la loi n° 2010-788 dite Grenelle du 12 juillet 2010 est venue apporter une évolution nécessaire à cette réglementation.

La dernière modification en date est portée par la loi Climat et Résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 qui transfert la compétence de police de la publicité aux maires au 1^{er} janvier 2024.

Pour accompagner les communes, la Communauté de communes Bassée-Montois propose, depuis le 11 juillet 2024, une assistance technique et administrative dans le cadre du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

PERMANENCES ABF

Depuis le 2 septembre dernier, le territoire bénéficie de la présence d'un nouvel architecte des bâtiments de France.

Madame Moeva LIAUT a pris l'initiative de la mise en place de permanences dans les locaux de la Communauté de communes, un mardi matin par mois, lors de rendez-vous de 45 minutes. L'objectif est de renouer le contact entre le service des bâtiments de France et les administrés du territoire et faire en sorte que ces derniers soient accompagnés dans la construction ou le suivi de leurs projets.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, le service urbanisme de la Communauté de communes est à votre disposition au 01.60.52.09.81 ou par mail à l'adresse urba@cc-basseemontois.fr

ÉLABORATION DU PREMIER CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) BASSÉE-MONTOIS

Après un diagnostic territorial de santé réalisé fin 2024, les élus communautaires ont décidé de poursuivre la démarche visant à l'élaboration du premier Contrat local de santé Bassée-Montois. L'objectif principal de ce contrat est la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en ciblant les actions à mettre en œuvre et les ressources de l'ensemble des acteurs à mobiliser pour résoudre les problèmes identifiés dans le cadre du diagnostic.

En partenariat avec l'Agence régionale de santé et nos partenaires locaux dans le domaine de la santé et du médico-social, nous allons œuvrer sur 2025 à la définition d'un programme d'action. L'objectif est de créer des synergies entre les acteurs permettant de mieux répondre aux enjeux de santé et de prévention sur le territoire.



UN LOCAL DISPONIBLE À L'ESPACE DE SANTÉ DE BRAY-SUR-SEINE

L'Espace de santé de Bray-sur-Seine accueille des professionnels de santé libéraux et professionnels paramédicaux dans des locaux neufs et disposant de conditions de confort adaptées à la pratique médicale. Nous proposons ainsi un cabinet de 27 m² pour l'accueil d'un généraliste.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 01.60.67.09.10



CONTRAT DE RÉUSSITE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

UNE ANNÉE 2024 ENCORE RICHE EN PROJETS

Pour sa 3^e année d'exécution, le CRTE, en accord avec les services de l'État, a enregistré **14 nouveaux projets**, portant à 166 le nombre total de projets communaux et intercommunaux inscrits. Outre le financement de 5 projets intercommunaux, 3 communes ont obtenu des subventions de l'État, **pour un total de 1 041 001€**, portant principalement sur des rénovations de bâtiments scolaires et périscolaires.

Au 31 décembre 2024, 16 projets ont été déclarés finalisés.

Avec le soutien de l'État, ces initiatives ont permis d'aboutir à plusieurs réalisations, comme :

- Une **étude environnementale** pour le futur port de Bray-sur-Seine / Jaulnes ;
- La **rénovation énergétique** de la salle des fêtes de Jutigny, de la boulangerie de Sognolles-en-Montois et de la mairie de Cessoy-en-Montois ;
- La rénovation d'un **terrain multisport** à Bray-sur-Seine ;
- L'équipement en **tableaux numériques** des écoles d'Everly et de Montigny-Lencoup.



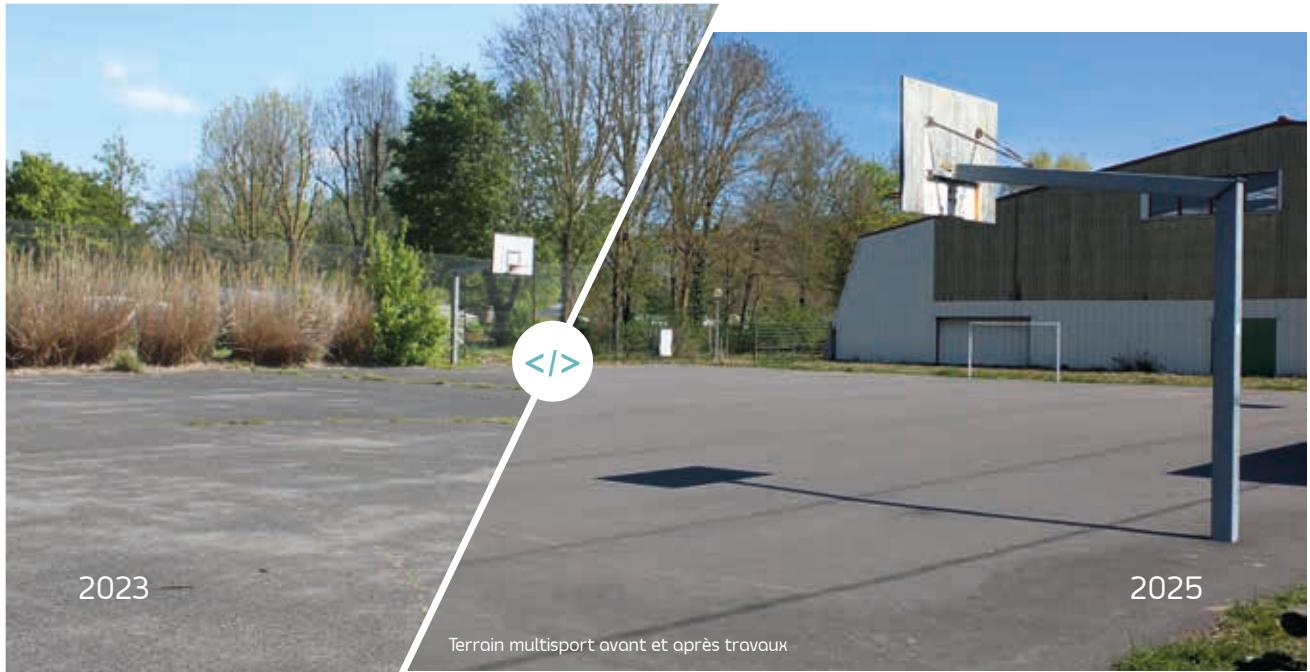
QUELLE SUITE POUR LE CRTE ?

Début 2025 s'ouvre dans un contexte économique incertain, avec un risque d'impact sur les subventions.

Malgré cela, le CRTE poursuit l'intégration de nouveaux projets, soulignant **une dynamique encourageante pour le développement durable du territoire.**

LES ÉCOLES : PRIORITÉ NATIONALE ET LOCALE

Dans le cadre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, l'État a lancé en septembre 2024 un plan national pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires de la maternelle au primaire. En parallèle, le Département engage une réflexion sur l'état des écoles, en lien avec les intercommunalités et communes.



Mobilité et désenclavement



par ALAIN
CARRASCO



RÉVOLUTION TARIFAIRES DANS LES TRANSPORTS FRANCIENS DÈS JANVIER 2025

Une nouvelle grille tarifaire unifiée est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 : le prix est le même pour tous les Franciliens, quelle que soit la zone.

Une grande avancée pour les territoires ruraux, désormais alignés avec le reste de la Région.

Évolution des tickets au 2 janvier 2025

Pour vos trajets : téléchargez l'application « Île-de-France Mobilités », consultez les horaires, infos trafic, et abonnez-vous à votre ligne pour des alertes en temps réel.

Titre	Avant	Après	Liberté +
Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport



TRANSPORT À LA DEMANDE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tl s'agit d'un service de bus flexible pour les zones non desservies. Sans itinéraire fixe, il s'adapte aux réservations et dessert des arrêts définis. Le tarif est le même qu'un bus classique.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La réservation est obligatoire (1h à l'avance) via :
- L'application « TAD Île-de-France Mobilités »
- Le site internet : www.tad.iledefrance-mobilites.fr
- Par téléphone au 09.70.80.96.63
(du lundi au vendredi, de 9h à 18h)



Attention : Ce service ne propose pas de prise en charge à domicile. Vous devrez vous rendre à un arrêt de bus défini.

Services disponibles 7j/7 à la réservation, en fonctionnement du lundi au samedi (9h à 17h).

BILAN 2024

- Montois : 3 255 voyageurs
- Bassée : 3 615 voyageurs

Plus d'informations sur :
www.iledefrance-mobilites.fr

PARTENARIAT AVEC BLABLACAR DAILY



Dans le cadre du développement du covoiturage, la Communauté de communes a signé en juin 2024 un partenariat avec BlaBlaCar Daily, spécialisé dans les trajets du quotidien.



Ce partenariat permet à la Communauté de communes de déployer l'application sur le territoire et d'accompagner conducteurs et passagers dans leur mise en relation. Les entreprises locales sont également mobilisées pour promouvoir cette pratique auprès de leurs salariés. Depuis décembre 2023, un partenariat avec Île-de-France Mobilités offre des incitatifs financiers :

Conducteur : 1,50€/trajet jusqu'à 15 km, puis 0,10 €/km, dans la limite de 3€.
Passager : trajet 100 % pris en charge avec ou sans Pass Navigo*

* Ne s'applique que lorsque l'origine et la destination du trajet se situent en Île-de-France

Plus d'informations sur : www.cc-basseemontois.fr/covoiturage

5108
trajets

Une augmentation de 23 %
par rapport à 2023

36 tonnes
de CO₂ économisées

Plus de 1300
inscrits

FIBRE OPTIQUE

LE RACCORDEMENT DES POINTS ISOLÉS SE POURSUIT !



La Communauté de communes est adhérente à Seine-et-Marne Numérique pour le déploiement de la fibre. En cas de coupure ou dysfonctionnement, contactez votre fournisseur d'accès internet (FAI).


12 512
prises déployées
soit un taux de déploiement
de 96,5% en 2024

7 989
prises déjà raccordées
à la fibre

Un centre d'assistance dédié au réseau sem@fibre77 est joignable au 0806 000 413, du lundi au vendredi (service gratuit hors coût d'appel). Il reste environ 100 points à rendre raccordables, principalement à Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly. Le recensement est en cours.

La fin du réseau cuivre ADSL est prévue en octobre 2028. Certains opérateurs commencent à désactiver leurs abonnés. Il est prudent de se faire raccorder à la fibre rapidement.



PROGRAMME DE RACCORDEMENT DES POINTS ISOLÉS

2024
12 communes
69 points isolés
Commercialisable
fin mars 2025

2025
8 communes
43 points isolés
Études d'avant travaux
en mars 2025

2026
8 communes
43 points isolés
Pré-études en 2025

Jeunesse, sports, SPANC et transition énergétique



par NADINE
VILLIERS

JEUNESSE ET SPORTS



Les séjours sont également très prisés. En 2024, 116 enfants ont participé à des aventures à Vieux-Boucau-les-Bains, La Rochelle et Givry-en-Argonne. Au programme : kayak, surf, accrobranche, visites culturelles, poterie, pêche...

PRÊT À RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS ?

Pour répondre aux envies de tous les jeunes, le pôle jeunesse et sport innove en 2025. En partenariat avec le Comité départemental du sport en milieu rural, les enfants découvriront le sport sous toutes ses formes.

«Les Aventures de Léo» proposeront une semaine escape-game immersive.

Les plus inventifs pourront laisser libre cours à leur imagination avec les ateliers de construction LEGO® et leurs 15 000 briques.



CAP SUR LES ACTIVITÉS JEUNESSE

Les mini-stages et les passeports d'été proposés par la Communauté de communes connaissent un succès grandissant, avec une augmentation de plus de 15 % de participants en 2023-2024. 731 jeunes ont eu l'embarras du choix : moto, cirque, équitation, dessin, loisirs créatifs...



MINI-STAGES, SÉJOURS DE VACANCES, PASSEPORTS D'ÉTÉ : À VOUS DE CHOISIR !

La Communauté de communes propose pour tous les enfants et les jeunes du territoire de 3 à 17 ans :

- Des stages d'une demi-journée du lundi au vendredi, pendant les vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint (40€ le stage),
- Des passeports d'été (40€ les deux stages),
- Des séjours d'été dont deux séjours de 14 jours pour les 12/17 ans et les 7/12 ans à 400€, et un séjour de cinq jours pour les 6/10 ans à 230€.

BOUGEZ, JOUEZ, PARTAGEZ

Les trois gymnases de la Communauté de communes Bassée-Montois sont de véritables espaces de vie et de partage.

En 2024, plus de 20 associations sportives, les écoles, les services de secours et les habitants de tout âge se sont retrouvés pour pratiquer une activité physique adaptée à leurs envies. Football, basket-ball, gymnastique, arts martiaux... il y en a pour tous les goûts !

Les horaires d'ouverture sont flexibles pour faciliter la pratique sportive régulière.



PISCINE DE BRAY-SUR-SEINE

Venez profitez de la piscine de Bray-sur-Seine à un tarif unique pour l'ensemble des habitants de la Communauté de communes grâce au partenariat tissé avec la Mairie de Bray-sur-Seine :

- Enfant 0-3 ans : gratuit
- 4 à 8 ans : 2€
- 9 ans et + : 4€



FORUM CLIMAT



Du 30 mai au 1^{er} juin 2024, la Communauté de communes a organisé, avec l'association Terre Avenir, un forum sur le Climat au gymnase de Donnemarie-Dontilly. Les 30 et 31 mai ont été dédiés à l'accueil des collégiens autour d'une visite de l'exposition et d'ateliers pédagogiques.

Le 1^{er} juin était ouvert au grand public, avec plusieurs activités ludiques :

- Randonnées vélo autour des sites remarquables et producteurs locaux
- Visite du méthaniseur de Noyen-sur-Seine
- Spectacle climato-festif par l'association Pile-Poil
- Et bien d'autres...

Les thématiques de l'habitat, l'agriculture, la biodiversité, la mobilité et les énergies renouvelables ont été abordées. La présence de 32 partenaires a permis de valoriser leurs actions et celles du territoire pour la transition écologique, tout en proposant un événement intergénérationnel.

Une initiative très appréciée, qui a conforté la Communauté de communes dans sa décision de reconduire un événement similaire en 2026.



Forum Climat 2024 – Spectacle climato-festif



Forum Climat 2024 – Visite des collégiens

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

2024 : PREMIÈRE ANNÉE PLEINE DU PCAET

Lors du conseil communautaire du 5 mars 2024, le programme 2024 du PCAET ainsi que les 59 mesures qui en découlent ont été approuvés à l'unanimité. S'en est suivie alors sa présentation auprès des référents PCAET de chaque commune du territoire, permettant d'échanger sur leur rôle.

Ce programme ambitieux a permis de faire émerger plusieurs mesures concrètes :

- Un Forum Climat (du 30 mai au 1^{er} juin) aux retours positifs ;
- Une communication et une visibilité accentuée pour le SURE ;
- Des sorties vertes dans le cadre des stages proposés par la Communauté de communes ;

- La mise en place de plusieurs actions liées au risque inondation telles qu'un diagnostic du territoire ou un Plan intercommunal de sauvegarde ;

D'autres projets tels que le partenariat avec BlaBlaCar Daily, la mise en place du programme WATTY dans les écoles ou l'opération de revitalisation des villes de Bray-

sur-Seine et Donnemarie-Dontilly font partie du PCAET.

En parallèle, de nouveaux groupes de travail ont été organisés entre mai et juin 2024 en vue d'échanger avec les partenaires sur les actions à mener en 2025. Elles ont été validées par l'État puis approuvées par le conseil communautaire. Le programme 2025 comporte 45 mesures.



ET POUR 2025 ?

L'année 2025 verra l'initialisation et l'aboutissement de plusieurs projets tels que la rénovation énergétique du gymnase de Gouaix, la finalisation du projet de forêt-jardin à Gurcy-le-Châtel ou la réalisation d'une étude sur le potentiel de développement du photovoltaïque flottant sur le territoire. En parallèle de ces projets, plusieurs réunions seront planifiées tout au long de l'année avec les élus, les partenaires et les services de l'État afin de définir un nouveau programme de mesures pour l'année 2026.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Un assainissement non collectif ou autonome désigne tout dispositif individuel de traitement des eaux. Les habitations non raccordées au tout-à-l'égout doivent traiter leurs eaux usées avant rejet dans le milieu naturel.

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) supervise et contrôle ces installations. Il a été rendu obligatoire par la loi sur l'eau de 1992.

La Communauté de communes a mandaté la société Génie de l'eau pour réaliser ces contrôles.

Le SPANC :

- Contrôle les installations
- Conseille les usagers
- Protège les eaux souterraines
- Limite les pollutions domestiques

MISSIONS ET TARIFS

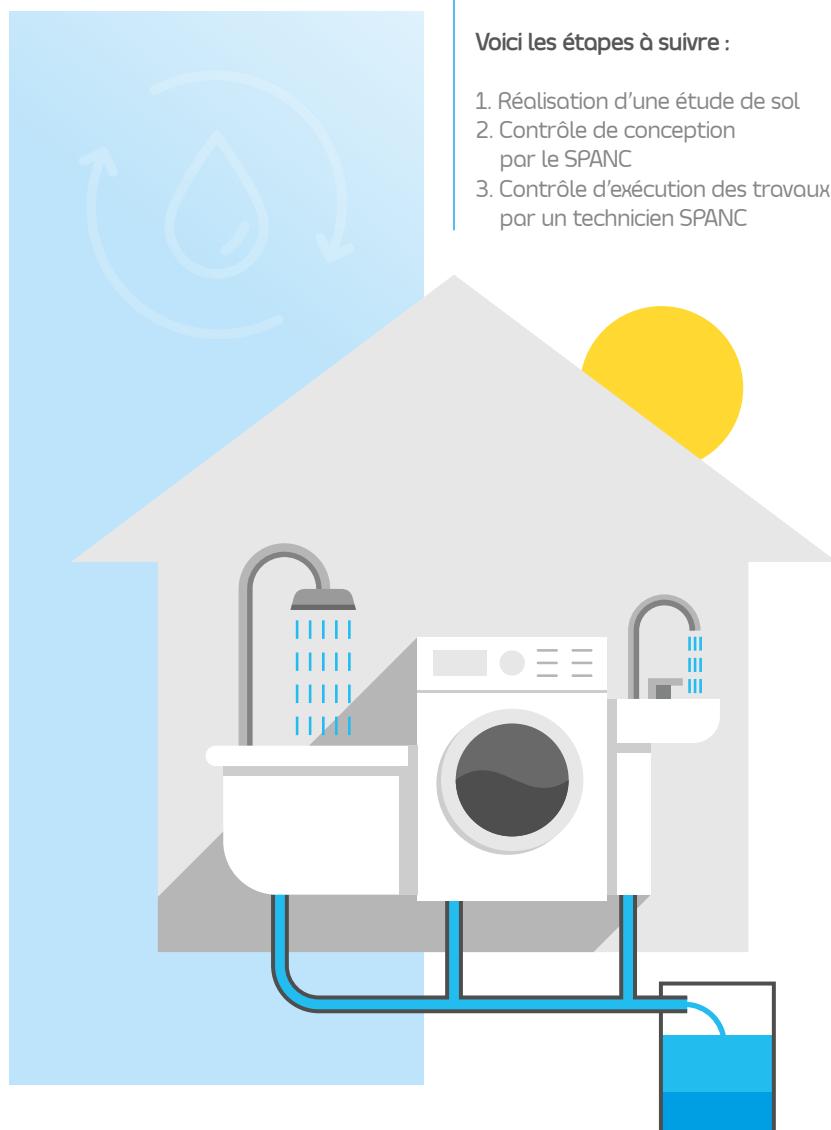
Le non-respect des consignes peut entraîner des pénalités. Des installations défectueuses présentent des risques sanitaires et environnementaux. Les contrôles, à la charge des propriétaires, sont obligatoires. Leurs montants sont fixés par délibération du Conseil communautaire. Lors de la visite, le propriétaire ou occupant doit fournir un justificatif de la filière d'assainissement et de son entretien.

LE CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'EXÉCUTION

Vous construisez ou rénovez dans un secteur non desservi ? Votre installation est défaillante ? Le SPANC a rendu un avis défavorable ?

Voici les étapes à suivre :

1. Réalisation d'une étude de sol
2. Contrôle de conception par le SPANC
3. Contrôle d'exécution des travaux par un technicien SPANC



LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT

Ces contrôles sont généralement à l'initiative de la Communauté de communes (obligatoires tous les 10 ans).

Le SPANC :

- Vérifie le bon fonctionnement
- Repère les défauts d'entretien ou d'usure
- Constate d'éventuelles nuisances
- Vérifie les vidanges et leur destination
- Donne des conseils et recommandations

LE CONTRÔLE LORS DE LA VENTE

En cas de vente, un rapport de contrôle de moins de 3 ans doit être joint à l'acte authentique. Ce rapport est obligatoire parmi les diagnostics fournis à l'acquéreur / notaire et atteste du bon entretien de l'installation.

Les occupants sont avertis par un avis de visite. Leur présence ou celle du propriétaire est obligatoire. À cette occasion, les ouvrages doivent être accessibles.

En 2024, ont été réalisés :

117 contrôles pour cessions immobilières

99 contrôles de bon fonctionnement

20 contrôles de conception

24 contrôles d'exécution

Pour toutes questions, contactez le SPANC ou 01.60.67.76.96 ou naviguez sur notre site internet : <https://cc-basseemontois.fr/fr/assainissement-non-collectif>



APPROVISIONNEMENT EN EAU

Au cours de l'année 2024, Le Syndicat de l'eau de l'est Seine-et-Marnais (S2E77) a effectué les actions suivantes :

- 40 branchements à Villeneuve-lès-Bordes : 627 800 €
- Études à Villuis : 415 200 €

Budget 2024 – Réhabilitation d'ouvrages de stockage

- Réhabilitation des réservoirs des Grottes à Donnemarie-Dontilly : 375 450 €
- Réhabilitation du château d'eau de Noyen-sur-Seine : 584 800 €

Budget 2024 – Travaux divers

- Rue de Montigny à Couteron 57 000 €
- Suppression du branchement plomb à Noyen-sur-Seine : 29 000 €
- Réhabilitation de la station de Châtenay-sur-Seine : 13 000 €

UN LOGEMENT CONFORTABLE, DES FACTURES DIMINUÉES ET UN ENVIRONNEMENT SAIN GRÂCE À LA RENOV' !



Cette année encore, les aides financières destinées aux travaux d'amélioration de l'habitat sont maintenues et concernent les propriétaires occupants comme bailleurs. Ces travaux permettent d'améliorer le confort et la performance énergétique du logement, de l'adapter à une situation de handicap et à la perte d'autonomie ou de le sécuriser pour le rendre confortable et sain.

Un projet de rénovation impacte durablement le logement, il est donc conseillé de se faire accompagner. Afin que chaque habitant puisse se lancer sereinement dans son projet, la Communauté de communes Bassée-Montois met à votre disposition un service France Rénov' local gratuit et neutre pour vous assister dans votre projet de travaux, la recherche d'artisans, et vous renseigne sur les dispositifs financiers mobilisables.

Depuis la mise en place du service en 2021, 800 ménages ont été accompagnés dans l'élaboration de leurs projets de travaux.

Contactez votre conseillère et prenez rendez-vous au 01.60.67.09.76 ou par mail : sure@cc-basseemontois.fr





Bâtiments et travaux



par EVELYNÉ SIVANNE

RÉNOVATION D'UN TERRAIN MULTISPORT

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes assume l'entretien de certains équipements sportifs sur le territoire. En 2024, des travaux de remise en état d'un terrain de sport à Bray-sur-Seine ont été entrepris pour une dépense totale de 61 726 € TTC.

Des premiers travaux ont été réalisés avec le débroussaillage des abords immédiats du terrain, la dépose de la clôture et la réfection du sol. Ils ont été financés avec l'aide de la Région pour 14 447,24 € et du Département pour 6 500 € sur un total de 41 077 € TTC. Puis, des travaux supplémentaires avec la pose partielle de la clôture ont été réalisés pour 20 649 € TTC. En 2025, la Communauté de communes continuera la remise en état du terrain avec la finalisation de la clôture et des nouveaux buts de handball et de basket-Ball. À vous de jouer !



BÂTIMENT EX-ATAC



Comme prévu, la Communauté de communes a engagé les travaux en septembre 2024 pour réhabiliter cet ancien ensemble commercial, situé à Mousseaux-lès-Bray pour un montant total de travaux de 1571 844 € HT. Il permettra d'accueillir un kinésithérapeute, un local destiné à de l'activité économique, ainsi que les futurs locaux des Restos du Cœur. Cette opération est subventionnée par 240 766,40 € d'aide départementale. La fin du chantier est prévue pour septembre 2025.

MAISONS POUR PERSONNES ÂGÉES



La Communauté de communes proposera une offre complémentaire au sein de la Résidence de l'Etang Broda avec des maisons individuelles. Les travaux qui ont démarré en décembre 2024 comprennent la construction de 8 maisons destinées aux personnes âgées, avec stationnement et aménagement paysager pour un montant de travaux de 2386 503 € TTC.

Ce projet est financé par le Département, la Caisse nationale Assurance Vieillesse, la Mutualité sociale agricole et l'Union européenne dans le cadre du Plan de Relance. Les maisons de 73 à 80 m² seront dotées de 2 chambres, avec des sanitaires, cuisine aménagée, WC, salon, terrasse, le tout garantissant l'accessibilité au Personne à mobilité réduite (PMR).



Bien-vivre et services en Bassée-Montois



par JEAN-PIERRE DELANNOY



ulture, animation, événementiel et mutualisation ...
Ces mots décrivent l'action de la commission
« Bien-vivre en Bassée-Montois »

Nos principaux axes de travail sont de faire découvrir les savoir-faire du territoire, de les partager et par la même occasion de favoriser la création de lien entre les habitants et les artistes des 42 communes.

Pour réussir cela, nous avons mis en place depuis plusieurs années, des manifestations ayant pour finalité de fédérer, de créer une dynamique de vie et d'emmener la culture dans nos territoires ruraux.

2024 fut une année fructueuse en projets d'animations au regard de cette période olympique. La commission et nos partenaires ont dû se dépasser pour satisfaire un calendrier bien chargé.



Musique en Bassée-Montois 2024

LES PROJETS RÉALISÉS EN 2024 :

- Le carnaval en Bassée-Montois,
- Le salon des artistes,
- Musique en Bassée-Montois,
- Le festival « Emmenez-moi »,
- Olympicorama,
- La découverte des associations,
- Les ateliers d'artistes,
- « Un mot, une phrase, un livre ».

À noter également que le challenge se tenait, comme pour les années précédentes, de ne pas se cantonner aux principales communes de notre territoire mais de diversifier, autant que faire se peut, le lieu de ces manifestations.

POUR 2024 :

Bray-sur-Seine, Gouaix, Gravon, Donnemarie-Dontilly, Sognolles-en-Montois, Noyen-sur-Seine, Jutigny, Luisetaines, Meigneux, Chalmaison et Jaulnes ont accueilli ces événements avec plus de 8000 visiteurs.



Carnaval en Bassée-Montois 2024

Les communes et les associations se sont volontairement motivées pour participer au premier carnaval de la Communauté de communes Bassée-Montois. Celui-ci s'est déroulé sur un parcours au sein de la ville de Bray-sur-Seine. 300 participants étaient présents pour cette première édition qui a reçu un accueil chaleureux. Pour l'occasion, le port avait été mis à notre disposition pour le départ du cortège.

Première édition en 2024 pour le festival « Emmenez-moi » mis en œuvre par le Département. Cette année, il avait lieu dans deux communes : Donnemarie-Dontilly et Bray-sur-Seine. Malgré les élections anticipées, ces performances ont accueilli un public nombreux.

Le salon des artistes organisé à Gouaix a quant à lui dépassé nos prévisions en accueillant 730 visiteurs pour 42 exposants.

L'édition 2024 de « Musique en Bassée-Montois » s'est effectuée avec le partenariat des deux écoles de musique (Musikabray et celle de Donnemarie-Dontilly) ainsi que des artistes locaux. Cette semaine d'événements musicaux dans une dizaine de communes a reçu un accueil généreux et festif de la part des habitants. 200 personnes, sur les communes de Gravon, Noyen-sur-Seine, Jutigny, Everly, Chalmaison et Meigneux, ont pu, chaque soir, bénéficier des diverses prestations dans les écoles.



Musique en Bassée-Montois 2024



Musique en Bassée-Montois 2024



Musique en Bassée-Montois 2024

Dernier événement de 2024, «Un mot, une phrase, un livre» a rassemblé écrivains, comédiens et bibliothèques du territoire et du Département autour d'une manifestation littéraire. Cette édition a permis de grandir notre réseau et d'envisager une édition à Bray-sur-Seine le 22 novembre 2025.

La commission Bien-Vivre en Bassée-Montois œuvre pour la culture et l'événementiel. Un budget conséquent, mais surtout, un lien social et un partage de nos savoir-faire. En ce sens, la Communauté de communes a attribué la somme de 148 204€ aux associations du territoire sans compter sa participation de 48 202€ à l'office de tourisme.

Nous mutualisons également du matériel événementiel gratuitement pour nos associations ou mairies, à la seule condition de passer par votre mairie et de signer une convention.

Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes pour plus de Culture en Bassée-Montois !



Salon des artistes 2024

Communauté de communes

Bassée-Montois, un territoire de projets

42 communes, 23 105 habitants



Communauté de communes Bassée-Montois

80, rue de la Fontaine - 77480 BRAY-SUR-SEINE

01.60.67.09.10

Ouvert du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi : de 9h à 12h

Mail : contact@cc-basseemontois.fr

Suivez notre actualité sur le site internet :
www.cc-basseemontois.fr